



Expulsion locative suite impayés de loyers

Par **sabine26**, le **14/03/2012 à 07:37**

Bonjour,
Une procédure d'expulsion a été engagée depuis plusieurs années, j'ai toujours réussi in extremis à régler, le préfet avait accordé le concours de la force publique en juin 2011 mais j'ai pu régler l'intégralité donc tout a été suspendu.
Les impôts se sont de nouveau acharnés sur moi et rebelote je me retrouve en position dangereuse et expulsable suite à de nouveaux impayés.
Voici ma question comment cela va t'il se passer maintenant ?
Peut on m'expulser le 15 mars ?
Merci par avance de votre réponse je suis morte de peur
Sabine

Par **cocotte1003**, le **14/03/2012 à 09:31**

Bonjour, l'huissier ne prendra pas rendez-vous pour vous expulser maintenant, cordialemnt

Par **sabine26**, le **14/03/2012 à 09:35**

Puis je vous demander pourquoi ?
cordialement

Par **sabine26**, le **14/03/2012 à 09:37**

Mon propriétaire m'a envoyé une lettre me disant que la procédure était toujours valide et que la décision d'accord de l'aide de la force publique reprenait